

# **LE TERRAIN**

**de**

# **la rue Suffren**

(avant qu'il devienne le square Rosa LE MEE)

Documents :  
Archives municipales  
Ouest France  
Télégramme

# Patronage Jeanne d'Arc des garçons

Bourg en 1867



## Origine de la propriété.

Le terrain a été acquis en 1910 par Jean Pierre Hérissé recteur de la paroisse de Cesson de Mme Marie Leuduger Formorel.

La salle a été construite en 1911 par l'abbé Hérissé. Elle est située derrière le presbytère sur un terrain entouré de murs le long d'un chemin (ouvert vers 1900, actuelle rue Suffren). La salle peut contenir 300 à 400 personnes. Une partie servait de salle de spectacle, l'autre de salle réunion. Elle possède une scène de théâtre qu'envierait plus d'une petite ville de

province, avec pour décor une forêt et un salon richement brossé. Quand au rideau, c'est une œuvre remarquable de M. Moisan qui a représenté Saint Briec entouré de ses moines à bord d'une galère romaine que le flot pousse doucement vers la vallée double. Le saint devait plus tard jeter les fondements de la ville qui porte son nom. Le blason de la ville de Saint Briec surmonté des armes épiscopales complète l'ornement de ce beau travail tout à l'honneur de l'artiste. Enfin, un préau avec accessoires de gymnastique, un jeu de boules constituent ce que les jeunes Cessonais trouveront au nouveau patronage.

### **Cession à la ville.**

Le 11 février 1938, la ville de Saint Briec pour cause d'utilité publique, en vue de l'installation d'un terrain de jeux , le maire Octave Brillaud, est autorisé à acquérir une parcelle de terre appartenant à l'abbé Beaurepaire (successeur testamentaire de l'abbé Hérissé).

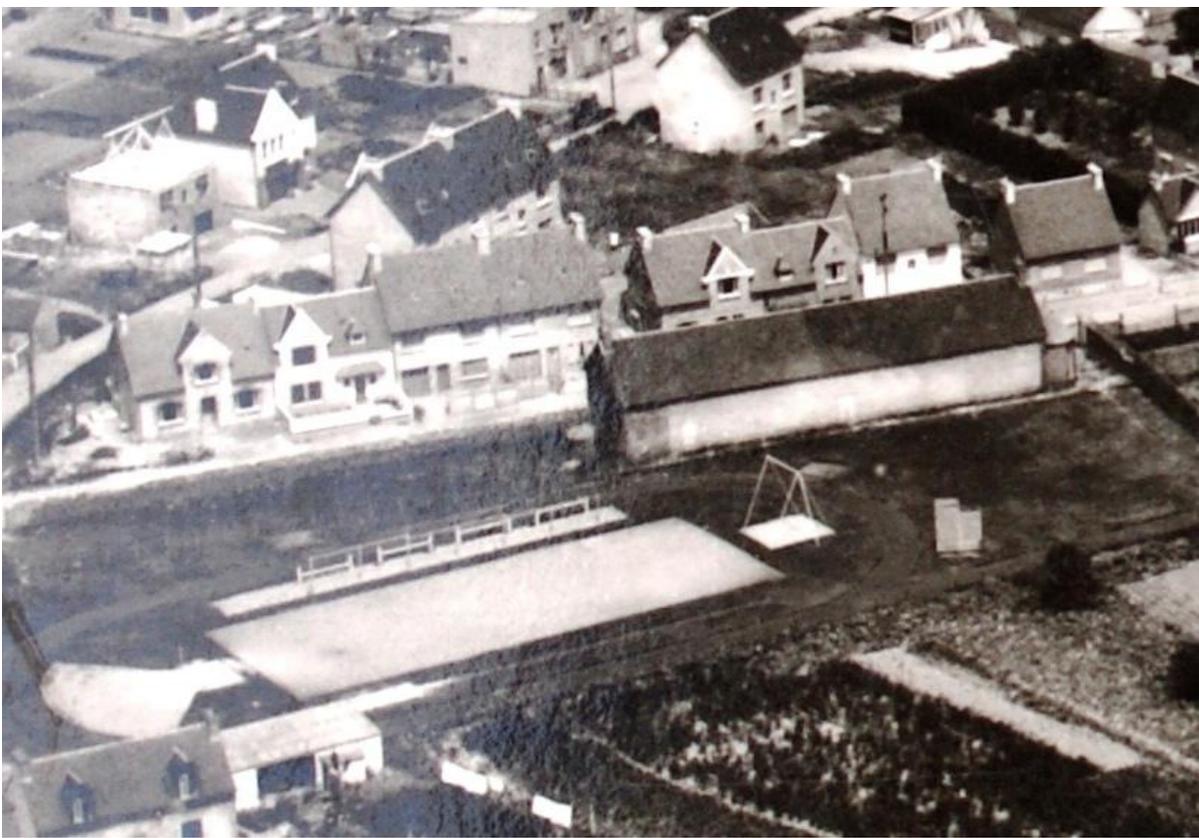
Conditions de la vente

L'abbé Beaurepaire propriétaire de la parcelle N° 1134, « le clos Rollot » d'une surface de 3265m<sup>2</sup> consent à céder à la ville de Saint Briec son terrain au prix de 4500fr sous réserve expresse de la cession par la ville de Saint Briec de la propriété du presbytère de Cesson au prix de 4500fr

### **1940-1944**

Pendant la deuxième guerre mondiale les allemands y logent des chevaux après avoir abattu les cloisons et démolit un des murs.

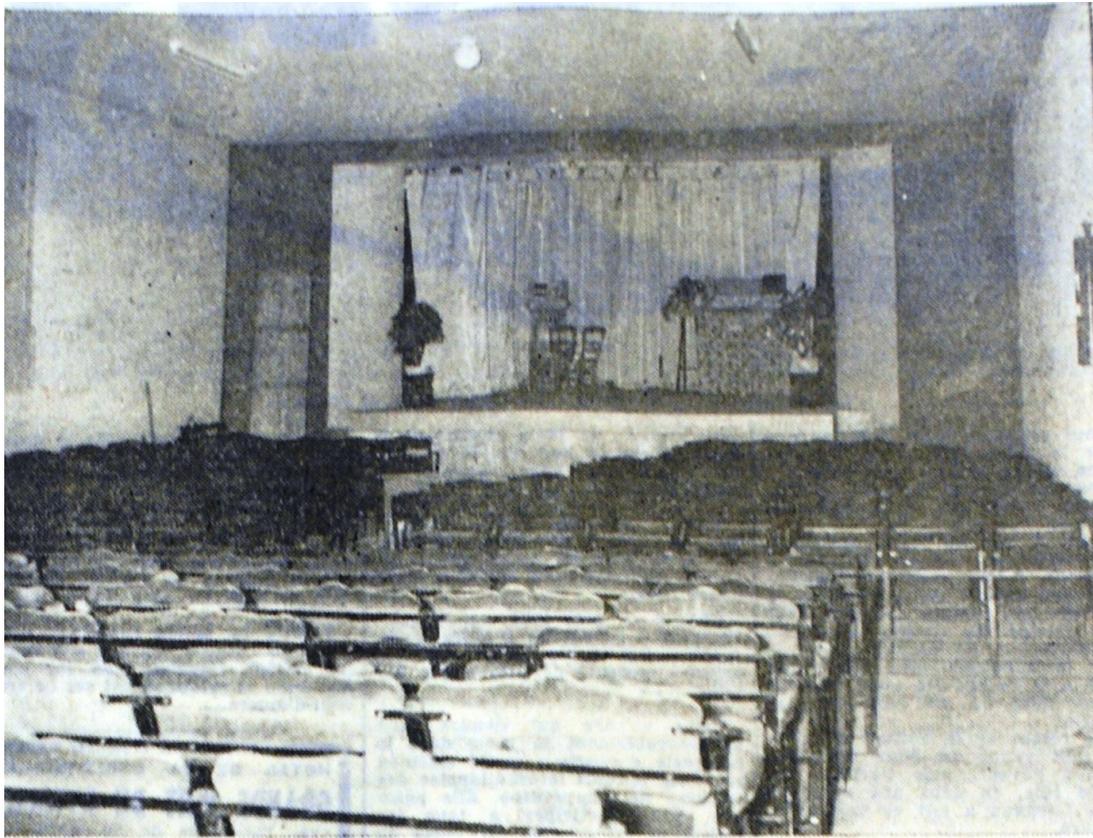
A leur départ, le hall ouvert à tout vent, une des extrémités fut occupée par un menuisier, l'autre par deux clochards qui y avaient établi leur quartier. Quand au terre plein il servait de garage.



Vue aérienne Photo 1955

En 1958, l'abbé Méheust avec l'argent des dommages de guerre, réhabilitera ce bâtiment en y apportant des améliorations. Aidé de paroissiens bénévoles, des artisans de Cesson refont les murs, cimentent le sol en terre battue, aménagent la scène et assurent l'éclairage pour lui donner une allure coquette. C'est une nouvelle salle de 135 m de long par 8m de large qui peut accueillir 350 personnes assises, dûment autorisée par les services de sécurité.

.



L'intérieur de la nouvelle salle de Cesson

Intérieur de la salle



Cette soirée a groupé une foule d'habitants du secteur qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements

Des jeunes spectateurs Année 1961



Une partie de la troupe sur la scène de Cesson

Groupe de théâtre. Année 1960

## Utilisation du terrain

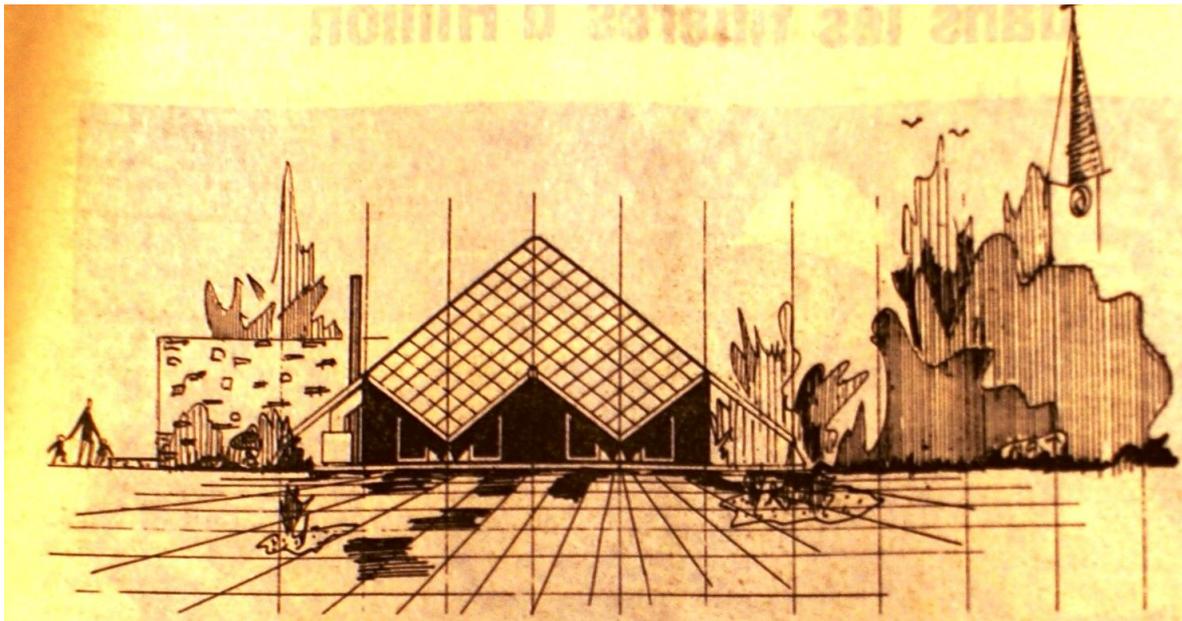
Les élèves des écoles primaires de Cesson, sous la conduite des professeurs de gymnastique Mr Adam et Mr Robert se dépenseront sans compter sur le terrain des sports municipal. Ils pourront jouer au foot, faire des exercices de saut en longueur et monter à la corde en vue de préparer leur certificat d'étude primaire.



(Photo rédaction « Ouest-France ».)  
Voici une vue aérienne de Cesson prise à bord d'un appareil de l'Aéro-Club de Saint-Brieuc

Bourg en 1957

## Mille Clubs



1974. La population de Cesson ayant exprimé le souhait que des locaux soient mis à la disposition des jeunes. Deux solutions sont alors envisagées : aménagement de l'ancienne salle paroissiale ou utilisation des vieilles écoles rue Amiral Courbet.

L'attribution par la Direction de la jeunesse et des Sports d'un mille clubs est préférée aux deux premières solutions. L'Etat fournit les éléments destinés à la réalisation de la salle, la ville de Saint Briec se charge des raccordements et du montage sur le terrain. L'administration et la gestion du bâtiment seront assurées par un conseil d'administration comprenant 17 membres dont un représentant de la municipalité et une personne de jeunesse et sports. La première présidente élue sera Melle Evelyne Sarré.



SAINT-BRIEUC. — Au cours de la dernière réunion pour l'élection d'un conseil d'administration.

## La Salle. Le bureau 1974

1981. L'association qui gérait le mille clubs a été dissoute en raison des différentes difficultés rencontrées dans la gestion. Le Comité de Réflexion et d'Animation de Cesson a repris logiquement la relève et assurera le bon fonctionnement pendant de nombreuses années.

La salle a servi à de multiples activités pendant de nombreuses années. Réunions, peinture...ect...

Le bâtiment ne répondant plus aux besoins et n'étant plus aux normes, il sera démoli en 2015 pour faire un parking.



Destruction 2015